

Droit des sûretés approfondi

Infos pratiques

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Droit et science politique
- > En savoir plus : Site web de la formation <https://formations.parisnanterre.fr/fr/catalogue-des-formations/master-lmd-05/droit-prive-JWQEgR02/droit-du-patrimoine-JX38TPMQ.html>

Présentation

Ce cours, qui s'inscrit dans le prolongement du cours de droit des sûretés de M1, permet d'approfondir l'étude des garanties personnelles ainsi que des sûretés réelles sur meubles corporels, sur sommes d'argent, sur créances, ainsi que sur immeubles. Il s'agit là de mécanismes décisifs pour la bonne fin des opérations de financement, lesquelles sont elles-mêmes courantes dans les opérations de constitution et d'optimisation de patrimoine.

Objectifs

Maîtriser les sûretés personnelles et réelles, clés du financement des opérations de gestion de patrimoine des particuliers comme des entreprises

Pré-requis nécessaires

avoir suivi un enseignement de droit des sûretés

Contact(s)

> Marc Pichard

Responsable Formation initiale
mp@parisnanterre.fr

> Olivier Deshayes

Responsable Formation initiale
odeshayes@parisnanterre.fr